



**- CONSEIL D'ADMINISTRATION -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 02 septembre 2014**

**Sont présents** : Aurélie BEGHIN, Olivier CHAPUIS, Franck DAVID, Jacques DAVID, Michel de GREGORIO, Frantz de la BURGADE, Emmanuel di COSTANZO, Jacques DULCY, Marie-Jeanne JOUBERT, Dominique LEGOY, Jean-Paul MASSENET, Stéphane MEYSON, Elisa MOYA, Françoise MOYA, Xavier NOEL, Fabien RIVERA, Christine RIVIERE, Jean-Claude SAVOURNIN, Dominique SPILMANN, Sandrine TOUSSAINT, Caroline JEAN-RAVEL.

**Sont excusés** : Sonia BARTHELEMY, Marianne DELPRAT, Pascale FALANGA, Nancy GUYON, Steve LATRUFFE, Gérard NICOLAS.

**Absents** : Sabine BARBIER, Michel DURAND, Cristina LE GALL, Philippe LOITIERE.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.  
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

### **1. Conseiller Technique Sportif**

Pour rappel, Christian PAULEVE a quitté le poste de CTS pour un poste au service formation de la DRJS de Marseille. Il continue de s'occuper du BPJEPS. Le poste du CRE Provence est donc libre pour une nouvelle affectation. Pascale FALANGA a postulé sur ce poste. Elle a déjà été CTS dans plusieurs régions, Juge de Dressage et CCE, responsable de l'Equitation à l'UCPA, aujourd'hui responsable du haut niveau au CREPS et Présidente de la commission haut niveau du CRE. Lors d'une précédente réunion le CA avait décidé de soutenir cette candidature et avait voté un complément de salaire. Après discussion avec Pascale il a été convenu de l'abandon d'un complément de salaire au bénéfice de la mise à disposition d'un véhicule. Le CA valide cette proposition.

La fiche de poste proposée par le CRE est la suivante :

- Sport : aide aux commissions et détection des jeunes
- Clubs : à la demande des clubs : diagnostique et conseils
- Formation : relation entre les Organismes de Formation et la DRJS
- Relations auprès des institutions : représentera le Président du CRE et valorisera la discipline auprès des institutions

Si cette nomination est confirmée, la prise de fonction serait prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

## **2. Budget 2013-2014**

Dominique LEGOY, Trésorier du CRE, présente le réalisé 2013-2014 qui devrait être sensiblement le même que celui clôturé par le comptable. Les commissions comme les années précédentes n'ayant pas eu besoin de l'ensemble de la somme allouée à leur fonctionnement, le CRE devrait avoir un résultat excédentaire.

Emmanuel DI COSTANZO fait part d'un problème concernant le Challenge western du Sud. En effet la finale concerne l'exercice 2013-2014 et avait été prévu pour cette période. Hors en raison de problèmes d'organisation cette finale a été reportée sur l'exercice 2014-2015. Emmanuel demande que les charges financières qui lui incombent soient impactées sur l'exercice 2013-2014.

Dominique et le CA rappellent que les factures doivent être prises en compte sur l'exercice comptable correspondant à l'événement.

A titre exceptionnel le CA accepte la demande d'Emmanuel.

## **3. Budget prévisionnel 2014-2015**

Le budget du CRE n'ayant pas été revu en profondeur depuis 10 ans le Bureau souhaite faire plusieurs propositions au CA dans le but d'avoir un prévisionnel plus proche de la réalité, et de faire d'avantage d'actions de développement, tout en tenant compte de nos baisses de rentrées financières liées à la baisse des licences subies depuis plusieurs années.

- Bilan des actions réalisées et budget prévisionnel des commissions présentés au CRE fin juin à la place de septembre actuellement. Cette anticipation doit permettre au CA de valider les budgets prévisionnels dès la rentrée et ainsi aux commissions de connaître les actions acceptées et le budget accordé dès le mois de septembre. Certains membres de commissions expliquent que ce n'est pas possible puisque les calendriers des compétitions ne sont établis qu'en octobre. Franck DAVID explique qu'il ne s'agit pas de fixer définitivement les actions mais seulement de les budgétiser. La plupart des actions à mener peuvent être définies avant l'établissement des calendriers. Si des imprévus surviennent en cours d'année, le CA pourra examiner des demandes d'ajustement.
- Séparation des budgets des commissions en deux points distincts : fonctionnement et développement. Il est demandé aux commissions de prévoir leurs demandes de budget en distinguant les dépenses strictement nécessaires au fonctionnement de leur discipline des autres actions. Ces autres projets d'actions devront se situer dans une démarche de développement de l'activité. Le choix des actions de développement retenues sera fait par le CA en début d'exercice (septembre). D'autres projets d'actions pourront être étudiés en cours d'année en fonction de l'état des finances du CRE et des ajustements nécessaires en cours d'exercice.

Le dégageant de fonds pour ces actions n'est possible que si les commissions arrivent à gérer au plus juste le budget de fonctionnement de base de chaque discipline, mais il permettrait d'utiliser ces fonds pour des actions plus conséquentes.

Jacques DULCY et Xavier NOEL sont septiques quant à cette proposition et redoutent que le fonctionnement de leur discipline en soit pénalisé. Franck DAVID explique qu'il ne s'agit pas de réduire les actions des commissions mais de fonctionner différemment : assurer le fonctionnement de base des disciplines comme par le passé, et mutualiser une partie de nos ressources pour permettre de faire d'avantage d'actions de développement. Franck rappelle que chaque année le budget prévisionnel affecté aux commissions n'est pas dépensé. Cette nouvelle formule devrait

générer un budget prévisionnel plus cohérent et permettre éventuellement des choix d'actions plus importants.

Xavier craint que les décisions d'affectation de budget soient prises par le bureau sans discussion. Franck rappelle que jamais une décision n'est prise sans un débat au conseil d'administration. Il rappelle que lorsqu'une décision urgente doit être prise alors qu'on ne peut pas réunir le CA rapidement, il procède toujours à une consultation préalable du CA par courriel. Cette règle reste valable pour statuer sur des demandes exceptionnelles des commissions.

Afin d'aider les commissions dans la préparation d'un budget dans ce sens, il est demandé à Caroline JEAN-RAVEL de leur fournir le détail des dépenses de chaque commission sur les 5 dernières années.

- L'ensemble des formations enseignants seront impactées à la commission Formation qui jusque là ne s'occupait que des stages des disciplines olympiques. Le CA avait décidé que des formations d'enseignants traditionnellement gérées par le CRE soient organisées par des Organismes de formation qui traitent avec les organismes collecteurs de la formation professionnelle (FAFSEA et VIVEA) afin d'alléger les charges du CRE et de bénéficier de fonds publics. A ce jour Equisud formation a proposé une convention pour des formations en Dressage et en CCE.
- Rectification du mode de calcul de l'aide de fonctionnement des CDE. Le CRE reverse aux CDE l'aide de la FFE (Aide 1€/licence). En plus de cela le CA du CRE Provence a décidé en 2001 d'attribuer une aide de fonctionnement aux CDE. Nous nous sommes aperçus qu'une erreur de calcul s'était glissée dans la réévaluation annuelle de cette aide si bien que le montant de cette aide a été supérieur à celui décidé en CA en 2001. Une rectification pour 2014-2015 devra être envisagée.

Les commissions doivent étudier une proposition de budget de fonctionnement de base de leur discipline afin de le présenter au CA lors de la prochaine réunion. Selon le résultat de ces budgets de base, la dotation allouée pour les actions de développement pourra être évaluée plus précisément. Les Présidents de commission devront donc faire parvenir ces budgets prévisionnels au CRE (par mail) avant le 09/10/2014.

Le CA statuera sur l'adoption de ce projet d'organisation budgétaire lors de la prochaine réunion.

#### **4. CRTE**

Jean-Paul MASSENET nous fait part de la création d'un site pour le CRTE. Il permettra le téléchargement de cartes de randonnées et notamment du dernier itinéraire créé par le CRTE : la « Route Napoléon ».

## **5. Questions diverses**

L'équipe de Horse-Ball d'Arles a cette année encore remporté le Championnat de France Pro Elite, elle est donc encore sélectionnée pour le le Championnat d'Europe des clubs.

Le CRE avait accepté l'année dernière de lui verser une aide de 1 500€ pour son déplacement.

L'équipe d'Arles demande au CRE de renouveler son aide.

Le CA rappelle que cette aide était exceptionnelle et regrette de ne pas avoir perçu de retour de communication. Le CA a par ailleurs été très déçu de l'absence des joueurs lors de l'AG malgré l'invitation faite pour la remise des throphées. Le CA ne souhaite pas renouveler cette aide.

Il n'y a pas d'autres questions, la date de la prochaine réunion du CA est fixée au lundi 13 octobre 2014, Franck DAVID remercie les personnes présentes et clôt la séance.